

**SFR**

Jusqu'à 49 € de remboursement

Sur les frais d'ouverture de service pour une souscription sur sfr.fr

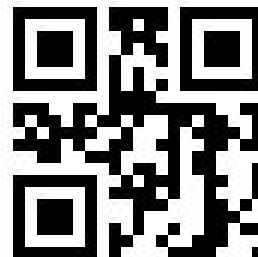


Offre valable à partir du 02/12/2025

Connectez-vous sur
odr.sfr.fr

OU

Flashez
le QR code :

**1**

Sélectionnez
l'offre de remboursement concernée

2

Complétez le formulaire
de demande de remboursement

3

Validez votre demande et suivez
l'avancée sur odr.sfr.fr

Êtes-vous éligible ? *(Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous)*

- Vous avez souscrit à une offre box internet sur sfr.fr et souhaitez vous faire rembourser les frais d'ouverture de service.
- Vous avez souscrit à l'offre SFR à partir du 02/12/2025.

Jusqu'à 49 € euros remboursés. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

- Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 90 jours suivant votre achat.
- Saisissez votre identifiant et mot de passe
- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Validez le formulaire sans oublier de saisir votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 5 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr

Offre soumise à conditions, valable exclusivement en France métropolitaine, réservée aux nouveaux clients particuliers souscrivant sur sfr.fr à une offre Fibre SFR, THD SFR ou ADSL SFR, valable à partir du 02 décembre 2025. Remboursement sur demande de 49€ sur les frais d'ouverture de service de votre accès internet, sous forme d'avoir sur votre facture. Offre limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même téléphone fixe).

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris

SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne

ODR_FOS_OFFERTS_EXCLUWEB_SFR_02120001